

# AMUNDI LABEL ACTIONS EUROLAND ESR - F

SYNTHESE DE  
GESTION

31/12/2021

ACTION ■

Article 8 ■ Label CIES

## Données clés (source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **261,22 ( EUR )**  
Date de VL et d'actif géré : **31/12/2021**  
Actif géré : **224,31 ( millions EUR )**  
Indice de référence :  
**100% EURO STOXX 50 SPECIAL OPENING NET**

## Objectif d'investissement

Ce FCPE multi-entreprises labellisé par le CIES (Comité Intersyndical de l'Épargne Salariale) est investi en supports actions sélectionnés dans un univers de valeurs socialement responsables (répondant à des critères extra-financiers environnementaux, sociétaux et de gouvernance d'entreprise). Il vise à tirer parti à long terme de la performance des marchés d'actions des pays de la zone euro. Cet investissement est soumis aux risques de fluctuation des marchés concernés.

## Profil de risque et de rendement (SRRI)



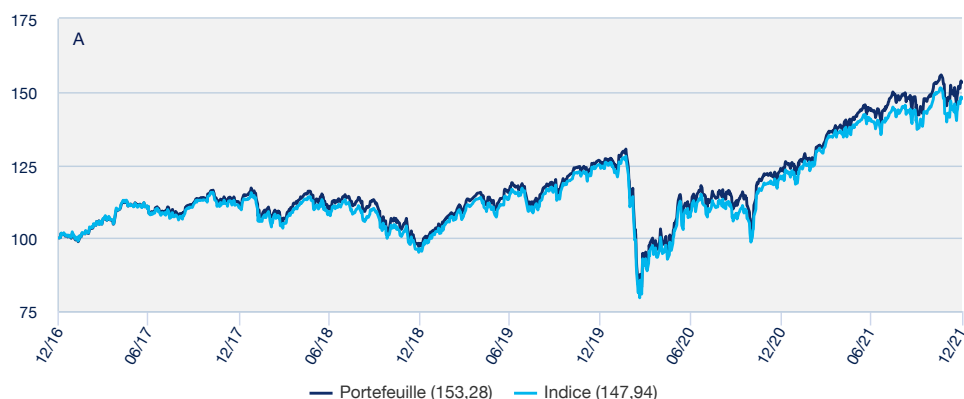
▲ A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible

▲ A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

Le SRRI correspond au profil de risque et de rendement présent dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI). La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Il n'est pas garanti et pourra évoluer dans le temps.

## Performances

### Evolution de la performance (base 100) \*



A : Durant cette période, le FCPE est mis en nourricier

### Performances glissantes \*

Depuis le	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans
	31/12/2020	30/11/2021	30/09/2021	31/12/2020	31/12/2018	30/12/2016
<b>Portefeuille</b>	24,65%	5,56%	5,41%	24,65%	56,11%	53,28%
<b>Indice</b>	23,12%	5,92%	4,90%	23,12%	53,51%	47,94%
<b>Ecart</b>	1,53%	-0,36%	0,52%	1,53%	2,60%	5,34%

### Performances calendaires \*

	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012
<b>Portefeuille</b>	24,65%	-1,77%	27,50%	-12,21%	11,84%	1,06%	8,60%	1,89%	23,31%	18,64%
<b>Indice</b>	23,12%	-2,93%	28,46%	-12,75%	10,45%	2,73%	7,05%	3,97%	22,00%	18,06%
<b>Ecart</b>	1,53%	1,16%	-0,95%	0,54%	1,39%	-1,67%	1,55%	-2,09%	1,32%	0,58%

\* Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

### Indicateur(s) glissant(s)

	1 an	3 ans	5 ans
<b>Volatilité du portefeuille</b>	11,79%	20,86%	17,79%
<b>Volatilité de l'indice</b>	12,79%	22,15%	18,80%
<b>Tracking Error ex-post</b>	2,25%	2,51%	2,12%
<b>Ratio d'information</b>	0,68	0,25	0,36
<b>Ratio de Sharpe</b>	2,13	0,79	0,52

La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

### Analyse des rendements

<b>Baisse maximale</b>	-60,36%
<b>Délai de recouvrement (jours)</b>	2 198
<b>Moins bon mois</b>	10/2008
<b>Moins bonne performance</b>	-16,54%
<b>Meilleur mois</b>	11/2020
<b>Meilleure performance</b>	18,89%

### Indicateurs

	Portefeuille	Indice
<b>Nombre de lignes</b>	70	50

ACTION ■

Commentaire de gestion

Au mois de décembre, la reprise économique est restée forte aux Etats-Unis alors qu'elle a ralenti en Europe. L'inflation très élevée a conduit la Réserve fédérale américaine à annoncer une accélération de la réduction de ses achats d'actifs. En fin de mois, la rapide propagation du variant Omicron a constitué un nouveau facteur d'incertitude. Sur les marchés, le mois a été marqué par une hausse des rendements obligataires et des indices d'actions, ces derniers terminant presque aux plus hauts de l'année. Le mois de décembre aura été propice aux actions qui s'adjugent une hausse de 4,9% au niveau de l'indice MSCI World AC, effaçant la petite baisse du mois de novembre et terminant pratiquement au plus haut de l'année. Ce dernier mouvement de hausse aura surtout profité aux marchés développés et notamment à l'Europe (+5,1%) qui progresse davantage que le marché américain sur le mois (+3,6%) et que le Japon (+3,2%). A l'image de l'année 2021, le Pacifique hors Japon (+1,4%) et les marchés émergents (+1,2%) ont plus de mal, surtout la Chine qui recule (-3,2%). Certains d'entre eux, Taiwan (+4,7%) et surtout la Corée (+5,7%) enregistrent néanmoins de très bons scores. Au niveau des styles, la Value (+5,8%) performe mieux que les valeurs de croissance (+4,5%) à la faveur d'un rebond des taux réels. Au niveau sectoriel, la performance aura été assez équilibrée entre cycliques (+5,0%) et défensives (+5,3%) en Europe. Parmi les secteurs cycliques, les industrielles (+7,4%), les matériaux de base (+6,0) et les financières (+5,2%) figurent en haut de classement. Parmi les secteurs défensifs, la santé (+5,4%) et la consommation de base (+5,5%) s'en sortent le mieux. Nous sommes positifs sur les marchés actions avec une surpondération face à nos indices de référence.

Sur le plan sectoriel, nous conservons notre positionnement constructif en zone Euro sur le secteur financier via les assurances et les banques. Pour l'Europe, nous avons aussi un biais positif sur le secteur des ressources naturelles et nous avons pris nos bénéfices sur le secteur de la chimie.

Sur le plan géographique, nous conservons notre positionnement sur les actions italiennes via l'indice italien MIB.

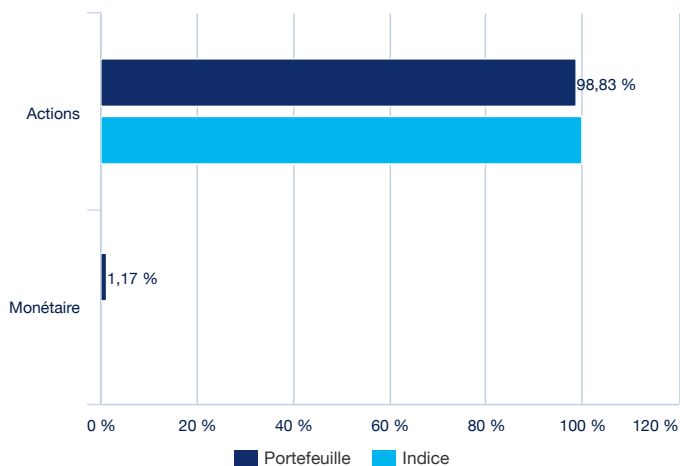
Focus Secteur construction, génie civil et infrastructures:

Les enjeux ESG du secteur de la construction & engineering (génie civil et infrastructures) sont marqués par les impacts environnementaux notamment eu égard aux émissions de CO2, aux besoins énergétiques sur les chantiers ou à la destruction du couvert végétal ainsi que la perte de la faune et de la flore.

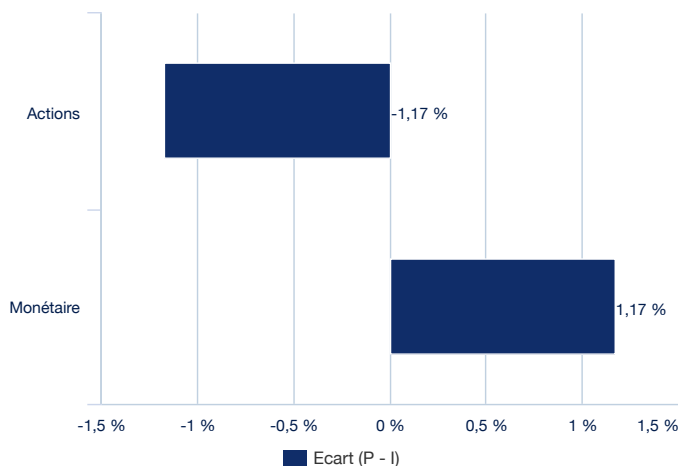
Les autres enjeux ESG de ce secteur portent sur les violations aux droits humains et plus particulièrement celles portant sur le travail forcé ainsi que sur l'éthique des affaires et les risques de corruption sur des marchés particulièrement compétitifs.

Composition du portefeuille

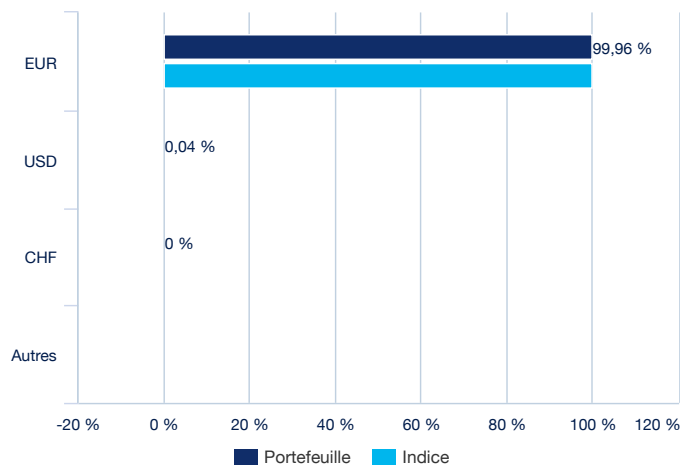
Allocation d'actifs



Allocation d'actifs en relatif



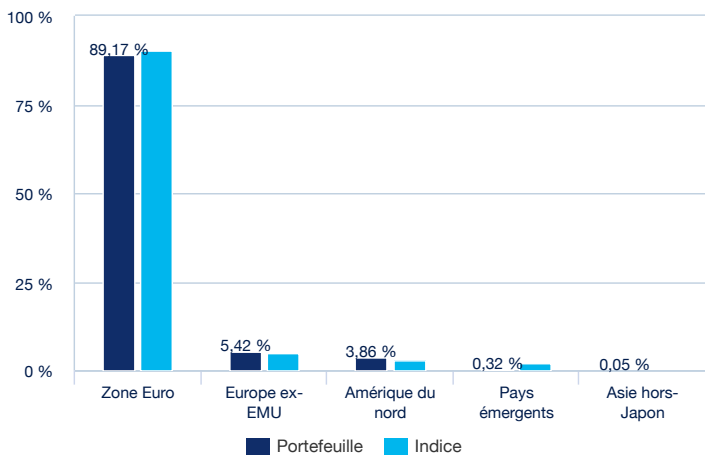
Répartition par devises



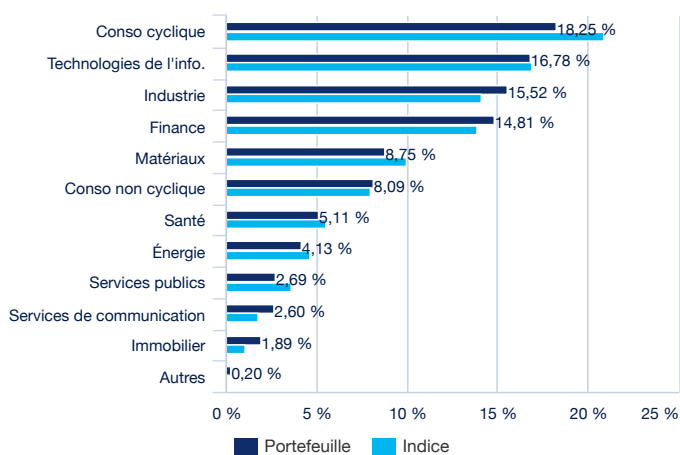
**ACTION** ■

**Composition du portefeuille - Analyse des actions**

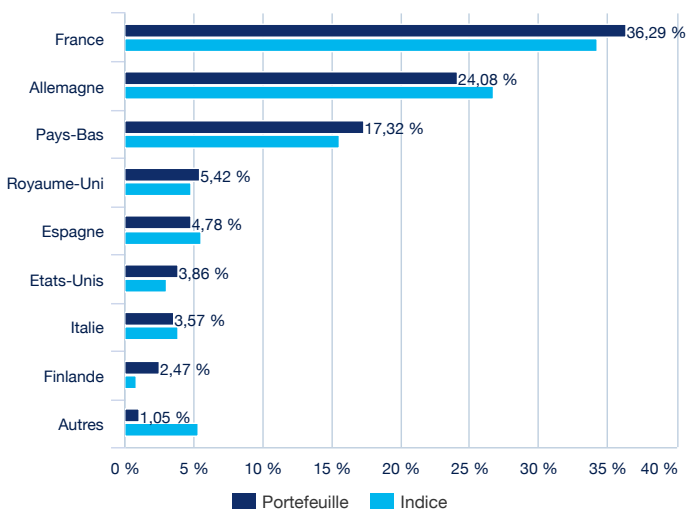
**Répartition par zones géographiques**



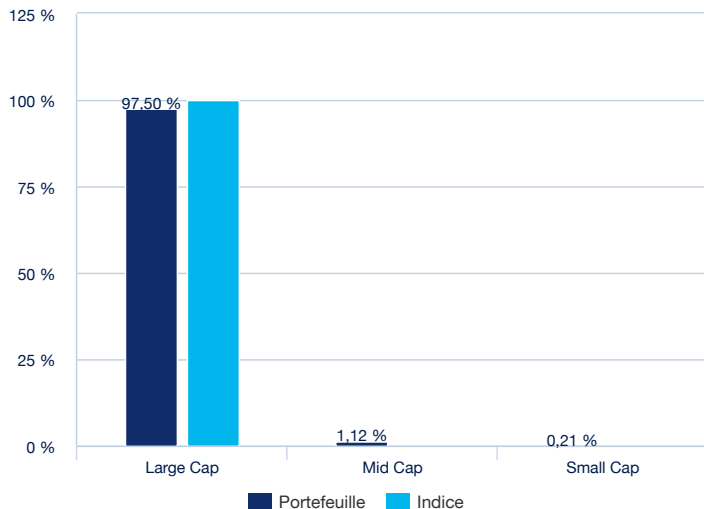
**Répartition par secteurs**



**Répartition par pays**



**Répartition par capitalisations boursières**



**Principales lignes actions**

Titre	% d'actif
ASML HOLDING NV	9,51%
LVMH-MOET HENNESSY LOUIS VUITT	5,60%
TOTALENERGIES SE	3,92%
SANOFI	3,92%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	3,78%
AXA SA	3,72%
LINDE PLC	3,68%
SIEMENS AG	3,62%
SAP SE	3,54%
L OREAL SA	3,01%
<b>Total</b>	<b>44,31%</b>

## ACTION ■

## Caractéristiques principales

Forme Juridique	FCPE
Droit applicable	de droit français
Société de gestion	Amundi Asset Management
Dépositaire	CACEIS Bank
Date de création de la classe	17/06/2003
Devise de référence de la classe	EUR
Affectation des sommes distribuables	Capitalisation
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Commission de surperformance	Non
Frais courants	0,81 % ( prélevés ) - 31/12/2020
Durée minimum d'investissement recommandée	5 ans
Classification AMF	FCPE Actions de pays zone EURO
Code AMF	990000084229
Nom du fonds maître	Amundi Euro Equity ESR

## Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Ce fonds est géré par Amundi Asset Management. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des Fonds d'Épargne Salariale sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des Fonds d'Épargne Salariale peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les Fonds d'Épargne Salariale préalablement à toute souscription de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée sous la mention SYNTHÈSE DE GESTION en tête du document sauf mention contraire.

ACTION ■

Lexique ESG

**Investissement Socialement Responsable (ISR)**

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

**Critères ESG**

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

- « E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).
- « S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).
- « G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

**ISR selon Amundi**

Echelle de notation de A (meilleure note) à G (moins bonne note)



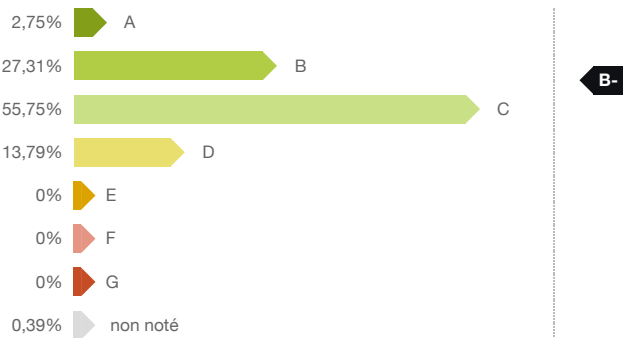
Un portefeuille ISR suit les règles suivantes :

- 1-Exclusion des notes E,F et G<sup>1</sup>
- 2-Notation globale du portefeuille supérieure ou égale à C
- 3-Notation globale du portefeuille supérieure à la notation de l'indice de référence/univers d'investissement
- 4-Notation ESG de 90% minimum du portefeuille<sup>2</sup>

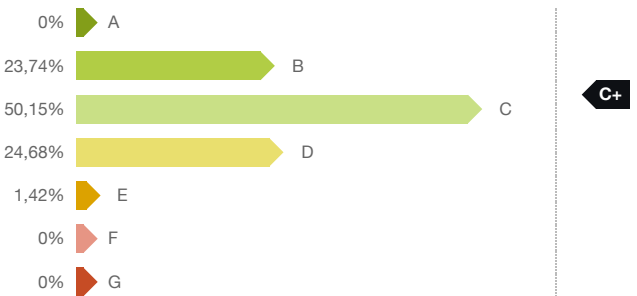
**Note ESG moyenne (source : Amundi)**

Notation environnementale, sociale et de gouvernance

**Du portefeuille<sup>2</sup>**



**De l'univers de référence<sup>3</sup>**



**Evaluation par critère ESG**

Environnement	B-
Social	B-
Gouvernance	C
Note Globale	B-

Indice : 100% EURO STOXX 50 SPECIAL OPENNING NET

**Couverture de l'analyse ESG<sup>2</sup>**

Nombre d'émetteurs	68
% du portefeuille noté ESG <sup>2</sup>	99,61%

<sup>1</sup> En cas de la dégradation de la notation d'un émetteur en E, F ou G, le gérant dispose d'un délai de 3 mois pour vendre le titre. Une tolérance est autorisée pour les fonds buy and hold

<sup>2</sup> Titres notables sur les critères ESG hors liquidités.

<sup>3</sup> L'univers d'investissement est défini par l'indicateur de référence du fonds. Si le fonds n'a pas d'indicateur, il se caractérise par la nature des titres, la zone géographique ainsi que les thèmes ou secteurs.